

# AVIS DE CONCESSION

## – délégation de service public –

### OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation est organisée en vue de la  
**Concession par affermage de l'assainissement collectif**  
pour la commune de Brantôme en Périgord.

### CONDITIONS DE LA CONSULTATION

#### **2-1 Étendue de la consultation**

Cette consultation est passée conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et des articles L. 3000-1 du code de la commande publique.

**Visite des ouvrages** : une visite des ouvrages est organisée le **26 mai 2023 à 13h30** sur RDV.

**Lot unique**

**Contenu des dossiers de candidature et d'offre** : documents énoncés au règlement de consultation.

#### **Critères d'attributions :**

La commission de délégation de service public procédera à l'analyse des candidatures afin de garantir que chaque candidat dispose de l'aptitude, des capacités et des garanties nécessaires à l'exécution du contrat de délégation de service public dont notamment :

- de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ;
- de la capacité économique et financière ;
- des capacités techniques et professionnelles ;
- du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ;
- de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

#### **2-2 Caractéristiques principales de la concession et des prestations**

Gestion des ouvrages et équipements de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, gestion des boues et des sous-produits, autosurveillance, entretien et renouvellement, gestion clientèle, facturation, permanence de service, rémunération auprès des abonnés.

Durée du contrat du 01 janvier 2024 ou à sa date de notification si postérieure, jusqu'au 31 décembre 2035.

**Données de la consultation (2024) :**

- lieu d'exécution : territoire de la commune de Brantôme-en-Périgord (24) ;
- 910 abonnés ;
- 95 000 m<sup>3</sup> assujettis ;
- 4 stations d'épuration par boues activées, filtres plantés et lagune naturelle, de 4 100 EH à 60 EH ;
- 10 postes de relevage ;
- 16,8 km de réseau séparatif de collecte et 2,3 km de refoulement.

**Classification CPV :** 90000000-7, 90400000-1, 90410000-4, 90420000-7, 90480000-5

**2-3 Retrait du dossier de consultation et dépôt des offres**

**Date limite de réception des candidatures et offres :**  
**le 30 juin 2023**  
**au plus tard à 12h00**

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) pourra être obtenu gratuitement sur le site : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les offres seront déposées via la même plateforme : <http://marchespublics.dordogne.fr>

**Procédure ouverte :** les candidatures et les offres sont à remettre conjointement.

Toute demande de renseignements complémentaires devra être transmise : <http://marchespublics.dordogne.fr>